

# MUSEE MATISSE :

## APRES L'EXTENSION DU MUSEE, LES GARDIENS DEMANDENT UNE EXTENSION DE LEURS DROITS ET LE RESPECT DE LEURS CONDITIONS DE TRAVAIL !

A l'aube de la réouverture du Musée Matisse, alors que les gardiens sollicitent, via l'intersyndicale CFDT – CGT – SUD, une rencontre avec le vice-président RH et la DGS... rien ne se passe ! JL Detavernier et S Blanquart imposent leur silence !

Les gardiens demandent :

- La NBI accueil,
- L'organisation de leur temps de travail sur 39 heures/semaine pour mettre les besoins du service en lien avec le droit des agents,
- La prise en considération de tous les dimanches travaillés dans la prime de gardiennage

### -----NOUVELLE BONIFICATION INDICIAIRE-----

La réouverture du musée est accompagnée par une modification des missions des gardiens. Une part importante de leur activité consiste en l'accueil et l'accompagnement du public. Cette fonction, correspondant à l'essentiel de leur temps de travail, ouvre droit à l'attribution de la NBI accueil. Pourtant, il a fallu exiger l'application de ce droit et insister pour, qu'enfin, la décision de versement soit actée !

Cette attribution est désormais officielle, les gardiens percevront la NBI accueil à partir du 1<sup>er</sup> novembre 2024.

### -----TEMPS DE TRAVAIL DES GARDIENS-----

Unique au Département : on impose aux gardiens du musée Matisse un temps de travail hebdomadaire de 35H alors que la règle pour l'ensemble des agents du département fixe le temps de travail à 39H avec RTT. **LE SAVIEZ-VOUS ?**

Situation d'autant plus insensée que leur présence sur la semaine est toujours plus demandée notamment dans l'accueil et l'accompagnement des groupes. Présence plus importante sur le poste de travail alors même qu'ils leur est refusé d'effectuer des heures complémentaires.

### -----ET LES DIMANCHES TRAVAILLES, ON EN PARLE ?-----

Les gardiens perçoivent une prime de gardiennage qui correspond à 11 dimanches travaillés par an.

Mais alors à partir du 12<sup>ème</sup> dimanche, quelle majoration jusqu'au 23<sup>ème</sup> ? Bin oui, les gardiens du musée Matisse travaillent entre 22 et 24 dimanche par an mais ne sont payés que pour 11 ! Pas sûr que la Directrice Générale des Services accepte de recevoir un « demi salaire ».

**DERRIERE LE FASTE DE L'AGRANDISSEMENT, LES CONDITIONS DE TRAVAIL ET LES DROITS GARDIENS SONT SACRIFIES**

**Aujourd'hui c'est le flou artistique,  
le collectif du musée Matisse est déterminé à se faire entendre et valoir ses droits.**

L'intersyndicale CFDT – CGT – SUD soutient la demande des gardiens du Musée Matisse et exige rapidement une réponse à leur demande de rendez-vous.

